



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'ABC de L'éducation à la citoyenneté mondiale

U N E S C O



L'éducation
à la citoyenneté
mondiale

Introduction

Q1. Pourquoi l'éducation à la citoyenneté mondiale est-elle pertinente dans le monde actuel ?

R1. Les progrès considérables des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont permis aux individus de se rapprocher et d'interagir les uns avec les autres, où que ce soit et à tout moment. Cela a contribué à intensifier le sentiment et le fait d'être interconnectés et de vivre au-delà des frontières. En outre, l'augmentation des migrations transnationales rend les communautés locales inévitablement plus hétérogènes et accroît la nécessité d'apprendre à vivre ensemble. De plus, les tensions et les conflits entre populations, ainsi que les défis liés au développement durable, tel que le changement climatique ont des origines et des conséquences qui dépassent les frontières nationales. Cela et, exige plus de coopération et à la mise en œuvre d'actions collectives aux niveaux local et mondial.

Q2. Qu'est-ce qui a suscité un intérêt accru pour l'éducation à la citoyenneté mondiale ?

R2. L'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (GEFI), lancée en 2012 par le Secrétaire général de l'ONU, fait de l'éducation à la citoyenneté mondiale l'une de ses trois priorités, avec l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement¹. De ce fait, la communauté éducative mondiale s'assure actuellement que l'éducation contribue non seulement à répondre aux aspirations individuelles et nationales, mais qu'elle veille également au bien-être de l'humanité et de la population mondiale. En 2015, l'éducation à la citoyenneté mondiale a été incluse parmi les thèmes de la cible 4.7 de l'Objectif de développement durable relatif à l'éducation, thèmes que les pays se sont engagés à promouvoir et à mettre en œuvre. Ces deux événements ont incité la communauté mondiale à porter une attention plus soutenue aux politiques éducatives relatives à cette thématique².

Q3. Observe-t-on au sein du secteur éducatif des changements ou de nouvelles tendances contribuant à renforcer l'éducation à la citoyenneté mondiale ?

R3. On constate, au sein de la communauté éducative, une tendance croissante à compléter le discours sur l'accès et la qualité par celui sur le contenu ; le discours sur les compétences cognitives, par celui sur les compétences socio-émotionnelles ; le discours sur les aptitudes et compétences pour l'emploi et le marché du travail par celui sur les aptitudes et compétences pour apprendre à vivre ensemble. La vision qui se met en place est celle d'une éducation qui est pertinente, autant qu'elle est mesurable. A la question de l'accès à l'éducation s'ajoutent donc des préoccupations quant à la qualité et au contenu. La communauté mondiale se préoccupe désormais de savoir si les enfants sont scolarisés, s'ils apprennent et si cet apprentissage peut, plus tard, contribuer à la construction d'un monde meilleur pour l'humanité.

Qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté mondiale ?

Q4. Existe-t-il une définition universellement acceptée de la citoyenneté mondiale ?

R4. La définition de l'éducation à la citoyenneté mondiale est discutée, c'est pourquoi il n'existe pas de définition universelle. L'éducation à la citoyenneté mondiale ne bénéficie pas non plus d'un statut juridique. Elle renvoie à un sentiment d'appartenance à une communauté mondiale et à une compréhension commune de l'humanité, dont les membres feraient l'expérience, à l'échelle mondiale, de la solidarité, ainsi que d'une identité et d'une responsabilité collectives. La citoyenneté mondiale peut être considérée comme une éthique à adopter ou une métaphore plutôt qu'une adhésion formelle. La citoyenneté mondiale, en tant que cadre de l'action collective, peut et doit générer des actions et susciter un engagement parmi ses membres par le biais d'activités civiques, visant à promouvoir un monde et un avenir meilleurs.

1 <http://www.unesco.org/new/fr/education/global-education-first-initiative-gefi/>

2 <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-all/sdg4-education-2030/>

Q5. Quel est le but de l'éducation à la citoyenneté mondiale ?

R5. Le but de l'éducation à la citoyenneté mondiale est de donner aux apprenants les moyens de jouer un rôle actif à la fois aux niveaux local et mondial. Ainsi, ils peuvent faire face aux défis mondiaux et, finalement, contribuer de manière proactive à la création d'un monde plus juste, pacifique, tolérant, inclusif, sûr et durable. L'éducation à la citoyenneté mondiale comporte trois dimensions conceptuelles. La dimension cognitive concerne l'acquisition de connaissances par les apprenants, la compréhension et la réflexion critique. La dimension socio-affective traite du sentiment d'appartenance des apprenants à une humanité commune, de partage de valeurs et de responsabilités, d'empathie, de solidarité et de respect des différences et de la diversité. La dimension comportementale attend des apprenants qu'ils agissent de manière responsable aux niveaux local, national et mondial, pour promouvoir un monde durable et en paix.

Q6. Quel est le lien entre l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation civique ?

R6. De plus en plus, les pays intègrent les valeurs fondamentales de l'éducation à la citoyenneté mondiale au sein de l'éducation civique. Cela est dû, en partie, au fait que les populations locales sont devenues plus hétérogènes. Ce phénomène est à l'origine d'un besoin croissant pour les apprenants d'apprendre à vivre ensemble avec des personnes d'origines culturelles et ethniques différentes, dans le cadre de leur éducation civique. Cette approche est fonctionnelle, et ne nécessite pas un débat pour savoir s'il est question d'éducation civique ou d'éducation à la citoyenneté mondiale. L'éducation civique est le contexte d'apprentissage le plus commun de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Cela vaut aussi pour l'éducation pour la paix, l'éducation au développement durable et l'éducation pour la compréhension internationale, qui, toutes, partagent les fondements de l'éducation pour la citoyenneté mondiale. L'accent doit être mis avant tout sur les valeurs et principes fondamentaux à promouvoir plutôt que sur l'intitulé, la structure ou le mode d'enseignement, qui changent d'un contexte à l'autre.

Q7. L'éducation à la citoyenneté mondiale doit-elle être traitée différemment de l'éducation au développement durable, de l'éducation pour la paix ou de l'éducation pour la compréhension internationale ?

R7. Ces thèmes ne doivent pas être traités comme des domaines indépendants, et encore moins s'opposer les uns aux autres. L'éducation à la citoyenneté mondiale est une éducation qui encourage des valeurs telles que la non-discrimination, le respect de la diversité et la solidarité pour l'humanité. Elle n'est donc pas différente, du point de vue conceptuel, de l'éducation pour la paix ou de l'éducation pour la compréhension internationale. L'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation au développement durable préconisent une pédagogie holistique et transformative³. Les deux s'intéressent aux enjeux mondiaux et aux réponses qui peuvent leur être apportées, mais les thématiques qui leur sont associées sont généralement spécifiques – l'éducation à la citoyenneté mondiale est davantage associée aux enjeux mondiaux concernant la paix et les conflits, tandis que l'éducation au développement durable est davantage liée aux enjeux concernant les grands défis environnementaux et les ressources naturelles. Il n'est pas utile, ni même constructif, de chercher à opposer l'éducation à la citoyenneté mondiale et les autres approches éducatives : les activités semblent différentes mais elles convergent vers des objectifs similaires.

Q8. Quel lien existe-t-il entre l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation pour la prévention de l'extrémisme violent ?

R8. L'éducation à la citoyenneté mondiale peut être un outil efficace pour prévenir l'extrémisme violent. Par définition, l'extrémisme violent ne laisse aucune place à la diversité ou à la différence. À l'inverse, l'un des principes fondamentaux de la citoyenneté mondiale et de l'éducation à la citoyenneté mondiale est le respect de la diversité. Toujours par définition, l'extrémisme violent a recours à la violence pour atteindre un objectif basé sur une idéologie extrémiste, tandis que la citoyenneté mondiale et l'éducation à la citoyenneté mondiale sont fondées sur les principes de non-violence, d'empathie et de solidarité pour l'humanité. Du point de vue conceptuel, la citoyenneté mondiale représente en quelque sorte un « antidote » à l'extrémisme violent. Si ce dernier est une maladie, la citoyenneté mondiale est son remède.

3 Éducation à la citoyenneté mondiale : Préparer les apprenants aux défis du XXI^e siècle, téléchargeable à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002300/230062f.pdf>
Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable, téléchargeable à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002305/230514f.pdf>

Mettre en œuvre l'éducation à la citoyenneté mondiale

Q9. A partir de quel niveau d'étude l'éducation à la citoyenneté mondiale peut-elle être introduite ?

R9. Comme l'éducation à la citoyenneté mondiale concerne des questions et des enjeux mondiaux, on a tendance à considérer qu'elle s'adresse uniquement aux élèves, plus « matures », de l'enseignement post-primaire. Mais ce n'est pas le cas. La dimension la plus délicate à aborder des trois composantes de l'éducation à la citoyenneté mondiale est la dimension socio-affective, qui porte sur les attitudes et les valeurs. Les informations et les connaissances peuvent être acquises par l'apprentissage en classe, mais les valeurs, les systèmes de croyance et les attitudes envers les autres ne peuvent résulter que d'une accumulation d'expériences individuelles et des processus de socialisation. Elles sont acquises au cours du processus de développement des apprenants plutôt qu'au cours de leur scolarité. C'est pourquoi, la petite enfance est le meilleur moment pour commencer l'éducation à la citoyenneté mondiale. Elle permet aux jeunes apprenants de développer une mentalité propice à la citoyenneté mondiale.

Q10. L'éducation à la citoyenneté mondiale doit-elle faire l'objet d'une matière à part entière ?

R10. L'éducation à la citoyenneté mondiale ne doit pas être considérée comme un domaine tout à fait indépendant. C'est une éducation qui fait la promotion des valeurs fondamentales de la citoyenneté mondiale, à savoir la non-discrimination, le respect de la diversité et la solidarité pour l'humanité, et dont les modes de mise en œuvre peuvent varier. Son enseignement peut faire partie intégrante de matières existantes, tout comme il peut être dispensé de manière indépendante. L'instruction civique, l'éducation à la citoyenneté, les sciences sociales, l'éducation pour la paix, ou d'autres domaines similaires abordant les droits de l'homme, la démocratie, la justice, la compréhension internationale, etc.. La question n'est pas de savoir comment délivrer aux apprenants les valeurs fondamentales de l'éducation à la citoyenneté mondiale, mais de s'assurer que les politiques éducatives et les programmes scolaires reflètent ses valeurs et les appuient.

Q11. Quelle est la pédagogie la plus efficace pour l'éducation à la citoyenneté mondiale ?

R11. La dimension cognitive de l'éducation à la citoyenneté mondiale peut être abordée dans le cadre de l'apprentissage traditionnel en classe, associée à d'autres sources d'information que les apprenants ont consultées et analysées. Pour traiter les dimensions socio-affective et comportementale, il faut une pédagogie holistique. Les informations et les connaissances doivent être combinées à la pratique. Les apprenants doivent être confrontés à des expériences réelles et avoir la possibilité de développer, mettre à l'épreuve et façonner leurs propres idées, valeurs et attitudes, ainsi que d'apprendre à agir de manière responsable. La participation à des activités communautaires et les occasions d'interagir avec des populations de différents milieux ou ayant des points de vue divergents sont nécessaires. Les valeurs fondamentales doivent être reflétées et appliquées dans la vie quotidienne des apprenants, dans l'enceinte de l'école et à l'extérieur.

Q12. Faut-il mettre en place un programme de formation des enseignants distinct sur l'éducation à la citoyenneté mondiale ?

R12. Si l'éducation à la citoyenneté mondiale peut être intégrée dans l'enseignement de thèmes connexes, il en est de même pour la formation des enseignants. Une formation indépendante peut également être mise en place. Toutefois, si elle ne nécessite pas absolument une formation distincte, l'éducation à la citoyenneté mondiale requiert une pédagogie axée sur la transformation qui vise aux objectifs suivants: encourager les apprenants à mener une analyse critique des problématiques du quotidien et à trouver des solutions possibles de façon créative et innovante ; inciter les apprenants à remettre en question les présupposés, les visions du monde et les rapports de force propres aux discours dominants et à tenir compte des personnes/des groupes systématiquement sous-représentés ou marginalisés ; et mettre l'accent sur la nécessité d'engager des actions pour provoquer les changements désirés. Les enseignants et les responsables de l'éducation devraient donc avoir la possibilité de découvrir cette orientation pédagogique spécifique par le biais d'un programme de formation indépendant ou intégré.

Q13. Devons-nous définir un programme d'étude mondial pour l'éducation à la citoyenneté mondiale ?

R13. L'éducation à la citoyenneté mondiale peut être enseignée efficacement par l'intégration de ses principes dans des matières existantes. Elle ne nécessite pas de programme d'étude distinct. L'élaboration de programmes relève du mandat national, et ne doit pas être dicté de l'extérieur. Compte tenu des nombreuses interprétations de la notion même de citoyenneté mondiale, il semble difficile de définir un programme d'étude d'éducation à la citoyenneté mondiale au niveau mondial. En revanche, puisque l'éducation à la citoyenneté mondiale est un terme

relativement nouveau pour la plupart des spécialistes chargés de l'élaboration des programmes d'étude, praticiens et responsables de l'éducation, il est essentiel de leur fournir des orientations pédagogiques. À cet effet, l'UNESCO a élaboré un document d'orientation général sur les objectifs globaux de l'éducation à la citoyenneté mondiale en matière d'enseignement et d'apprentissage ⁴, et laisse à la discrétion des différents États membres le choix des moyens spécifiques à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Observer les bonnes pratiques d'autres pays peut se révéler utile.

Q14. Comment évaluer l'impact de l'éducation à la citoyenneté mondiale sur les élèves ?

R14. L'impact cognitif sera relativement facile à évaluer par le biais de tests sur l'acquisition d'un ensemble d'informations et de connaissances par les élèves. Pour évaluer l'acquisition d'aptitudes et de compétences socio-affectives et comportementales, l'utilisation de plusieurs méthodes peut s'avérer nécessaire afin de mesurer l'apparition et le développement de certaines attitudes chez les élèves, ainsi que les mentalités et les comportements adoptés dans le cadre de leur développement en tant qu'individus. Pour y parvenir, des évaluations participatives, telles que des devoirs, des démonstrations, des observations, des projets et autres activités concrètes s'avéreront utiles. Toute évaluation de l'impact de l'éducation à la citoyenneté mondiale devrait se concentrer sur le processus d'apprentissage plutôt que sur les résultats. À cet égard, il est conseillé de mener des évaluations formatives plutôt que sommatives.

Q15. L'éducation à la citoyenneté mondiale porte-t-elle uniquement sur les actions et les enjeux mondiaux ?

R15. Le fondement de l'éducation à la citoyenneté mondiale est d'apprendre à vivre ensemble. Elle prône le respect de la diversité et la solidarité pour l'humanité. Cet ensemble de valeurs peut être appliqué au niveau mondial, mais aussi au niveau local. Apprendre aux élèves à traiter les enfants de migrants/immigrants présents au sein de la communauté locale avec respect et dignité est un objectif escompté de l'éducation à la citoyenneté mondiale, au même titre que leur apprendre à découvrir les cultures existant au-delà de leurs frontières. Donner aux élèves la possibilité d'apprendre des valeurs fondamentales, telles que la non-discrimination et la non-violence, constitue un bon point de départ pour l'éducation à la citoyenneté mondiale. Pour faire preuve d'attention et de solidarité à l'égard de l'ensemble de l'humanité, des personnes que nous ne connaissons pas, il faut commencer par faire preuve d'attention et de solidarité à l'égard des personnes que nous connaissons. Les actions et les enjeux locaux font partie des sujets que l'éducation à la citoyenneté mondiale prendra en considération.

Q16. L'éducation à la citoyenneté mondiale est-elle destinée à la communauté mondiale, ou aux personnes qui peinent à survivre dans un monde de plus en plus globalisé ?

R16. Cette question reflète le défi soulevé par la promotion simultanée de la solidarité mondiale et de la compétitivité individuelle ou nationale. La première renvoie au rôle que peut jouer l'éducation à la citoyenneté mondiale à l'échelle mondiale, tandis que la seconde se concentre sur le rôle qu'elle peut jouer auprès de chaque apprenant, en tant que catalyseur pour l'acquisition des « compétences du 21^{ème} siècle ». Ce problème est résolu si on considère que ces deux résultats font partie d'un tout. Développer la compétitivité de l'individu peut servir de point de départ pour les apprenants, à condition qu'ils soient ensuite sensibilisés à d'autres réalités différentes des leurs, et qu'ils puissent voir les liens qui existent entre ces réalités. Lorsqu'ils observeront une influence mutuelle de ces réalités, ils seront en mesure de réfléchir à la nécessité de coopérer et d'être solidaires. La tension peut être apaisée lorsqu'on met en évidence l'interaction plutôt que la différence entre ces deux réalités.

Q17. Comment introduire l'éducation à la citoyenneté mondiale dans une société où l'identité locale ou nationale est forte ou exclusive, voire même hostile à d'autres identités ?

R17. Un climat politique, social, culturel ou religieux ouvert aux valeurs universelles et aux principes de diversité et de pluralisme est une condition qui facilite la mise en place de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Si le contexte national/local n'est pas favorable, l'éducation à la citoyenneté mondiale aura inévitablement un impact limité et, dans les cas extrêmes, sa mise en œuvre ne sera tout simplement pas possible. Lorsqu'il existe une certaine ouverture aux valeurs fondamentales de l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'accent doit être mis sur la promotion de la solidarité entre tous les membres d'une communauté locale, qu'ils se connaissent ou non. Le concept de solidarité pour l'humanité repose sur l'empathie et la compassion entre personnes qui ne se connaissent pas et qui ne se connaîtront probablement jamais. Cette approche, qui ne soulève pas la question de l'identité/l'origine des personnes qui vivent au-delà des frontières locales, donnera aux apprenants l'occasion d'expérimenter et d'appliquer l'un des principes fondamentaux de l'éducation à la citoyenneté mondiale : la solidarité pour l'humanité.

4 Téléchargeable depuis UNESDOC à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002329/232993f.pdf>

L'éducation à la citoyenneté mondiale et les Objectifs de développement durable

Q18. La cible 4.7 des Objectifs de développement durable relatif à l'Éducation, qui mentionne l'éducation à la citoyenneté mondiale, inclut également d'autres sujets tels que l'éducation au développement durable et l'enseignement de modes de vie durables, les droits de l'homme, l'égalité des genres, la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, la citoyenneté mondiale et la diversité culturelle, et la contribution de la culture au développement durable⁵. Comment l'éducation à la citoyenneté mondiale devrait-elle être mise en œuvre dans ce contexte ?

R18. Le document final du Forum mondial sur l'éducation de 2015 tenu à Incheon (République de Corée), intitulé Éducation 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action, encourage l'intégration de ces thèmes dans les systèmes éducatifs des pays, notamment dans les programmes d'étude, la formation des enseignants et l'évaluation. Mais le document ne précise pas, délibérément, les approches pour atteindre ces objectifs, qui doivent varier d'un pays à l'autre ; de même que le choix des thèmes à mettre en évidence. Lorsque les ressources ne suffisent pas pour traiter tous les thèmes, il est naturel de définir des priorités. Dans ce processus, l'éducation à la citoyenneté mondiale, si elle figure au rang des priorités, peut être envisagée comme un point de départ pour aborder les autres thèmes, tels que les droits de l'homme, la culture de la paix, la non-violence, et la diversité culturelle. Par ailleurs, l'éducation au développement durable peut également servir de point d'entrée pour aborder les questions liées aux modes de vie, à la citoyenneté mondiale, aux droits de l'homme et à la contribution de la culture au développement durable.

Q19. Existe-t-il un indicateur mondial pour mesurer les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale ?

R19. Il existe un indicateur mondial⁶ pour évaluer comment « (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation en vue du développement durable, y compris l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme, sont intégrées à tous les niveaux dans : (a) les politiques nationales d'éducation, (b) les programmes scolaires, (c) la formation des enseignants et (d) l'évaluation des élèves ». L'UNESCO collecte des données sur cet indicateur au niveau mondial par le biais d'un questionnaire d'enquête portant sur la mise en œuvre de la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. L'enquête couvre les principaux concepts de l'éducation à la citoyenneté mondiale et de l'éducation en vue du développement durable. Cette collecte de données est menée tous les quatre ans, le sixième et dernier exercice en date ayant été lancé en 2016.

Q20. L'indicateur mondial peut-il, à lui seul, couvrir tous les progrès réalisés par rapport à tous les aspects inclus dans la cible 4.7 ?

R20. L'indicateur mondial ne peut pas mesurer les progrès réalisés dans tous les domaines mentionnés dans la cible. Il ne parvient pas à saisir les dimensions complexes de l'éducation à la citoyenneté mondiale et de l'éducation en vue du développement durable. Concernant les indicateurs de la cible 4.7, l'UNESCO procédera de la manière suivante : les données seront collectées en fonction de l'indicateur mondial approuvé par les États membres en utilisant l'outil de sondage appliqué à la Recommandation de 1974, afin de permettre à la communauté mondiale d'assurer un certain degré de suivi des progrès, même si ceux-ci sont limités. L'UNESCO contribuera au suivi des aspects spécifiques de l'éducation à la citoyenneté mondiale et de l'éducation en vue du développement durable, ainsi que des autres thèmes présents dans la cible, en compilant, analysant et diffusant les résultats de recherches et d'enquêtes ponctuelles lorsqu'ils sont disponibles. Ils ne concerneront peut-être pas l'échelon mondial mais permettront d'apporter un éclairage supplémentaire sur la façon dont la cible est mise en œuvre.

5 Cible 4.7 de l'ODD relatif à l'éducation: D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

6 <http://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/>

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

<http://fr.unesco.org/ecm>

Contact : gced@unesco.org